



Déclaration UNSA-éducation au CDEN à NEVERS 7 octobre 2014

Madame la Préfète ,
Monsieur le Président du Conseil Général,
Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs,

Pour ce 1^{er} CDEN de l'année scolaire, le SE-UNSA 58 veut rendre hommage à notre collègue professeure des écoles assassinée dans sa classe à Albi, à la veille des vacances. Ce geste épouvantable et inimaginable d'une déséquilibrée a affecté chacun de nous et l'ensemble du pays.

Cette rentrée 2014 est marquée par le départ de Benoît Hamon, qui détient désormais le record de brièveté ministérielle dans notre ministère.

Cette rentrée 2014 marque l'arrivée de Madame Najat Vallaud-Belkacem rue de Grenelle. L'UNSA éducation jugera sur actes notre nouvelle ministre. Cependant, nous nous sommes insurgés face aux attaques à caractère raciste dont elle a été victime lors de son entrée en fonction.

Concernant la carte scolaire dans la Nièvre, l'UNSA estime que la faible dotation obtenue du rectorat n'est pas en mesure de répondre aux besoins du terrain. Question absente de l'ordre du jour et qui peut susciter quelques inquiétudes : la refonte des Réseau de Réussite Scolaire. Tout laisse à penser que la Nièvre sera concernée mais avec quel calendrier et quelle méthode de travail ?

Autre point d'interrogation l'avenir des sixièmes SEGPA ?

Nous regrettons que ce CDEN se tienne sans CTSD préalable. Nous avons certes été reçu en audience et nous remercions les services pour le temps qu'il nous ont consacré. Cependant, un CTSD aurait permis d'évacuer certaines questions techniques comme l'avenir des temps partiels dans le premier degré ou de traiter d'autres points qui n'intéressent pas nécessairement tous les membres de cette instance.

Sur question des rythmes scolaires : la généralisation du dispositif n'a pas donné lieu à la catastrophe annoncée par certains. Rappelons que suite à un débat interne qui a permis de définir une position claire : l'UNSA a toujours accompagné cette réforme. Pour autant, des situations méritent d'être examinées et nous nous félicitons du maintien dans le département d'un comité d'appui des rythmes qui doit se réunir bientôt.

Autre réforme majeure, celle de la formation des enseignants : c'est une nette amélioration, une véritable formation initiale se remet en place même si ce n'est pas la maîtrise que nous espérons. Certains de nos jeunes collègues sont toutefois un peu déroutés puisque l'ESPE leur demande de suivre les enseignements pour un diplôme qu'ils ont déjà validé. Le conseil de formation de mardi a permis de faire un premier point cette question que continuerons à suivre. Pour clore ce sujet, nous évoquons les nombreux licenciements de stagiaires intervenus l'an dernier, il ne nous appartient d'en juger, mais leur nombre contribue, de notre point de vue, à l'ambiance tendue de cette rentrée. Nous avons évoqué ce problème en audience avec Monsieur le Recteur et nous avons appris qu'il avait accepté de revoir une situation. Nous avons l'impression d'avoir été utiles et remercions le Recteur d'avoir fait suivre par des actes la parole donnée.

Pour l'UNSA-Education, la question primordiale c'est que doit-on enseigner et comment ? C'est cette réflexion qui a été menée lors de la 1/2 journée banalisée du 8 octobre, dans les écoles et les collèges du département.

Pour l'UNSA-Education, la question du socle commun est centrale car elle engendrera, ou pas, des réformes de structure de notre système éducatif.

L'UNSA a toujours soutenu l'idée d'un socle commun de connaissances et de compétences garanti à tous les élèves. Nous voulons que le socle commun soit un outil professionnel efficace et non un catalogue de bonnes intentions. Nous ne comprenons pas pourquoi alors qu'un outil, perfectible, mais déjà très complet, existait déjà que tout soit remis en cause en ne retenant plus 5 domaines au lieu de 7. Domaines déséquilibrés dans leurs contenus, peu applicables en collège, et dont on a du mal à se faire une idée précise sans les documents d'accompagnement ...

L'UNSA revendique le principe défini par le philosophe Alain dès 1928 : ***« tout l'effort des pouvoirs publics devrait s'employer à éclairer les masses [...] au lieu de faire briller quelques pics superbes, quelques rois nés du peuple, et qui donnent un air de justice à l'inégalité. »***